

Thuillies, le 15 avril 2026

Jacquet Ernest
Rue de la Cour 86
6536 THUILLIES

Administration Communale de Thuin
Service de l'environnement
Rue Grande 36
6530 THUIN

Concerne le Parc éolien de Ragnies.

Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

Habitant au Champ Fleuri à Thuillies et ma maison donnant sur les campagnes de Thuillies, Ragnies et Donstiennes, j'ai une vue fantastique qui sera gâchée et en plus je suis dans les vents dominants du sud-ouest.

Vu les projets en cours, Thuillies sera entouré de 28 éoliennes et que les vents viennent de n'importe où, je serai toujours impacté.

En plus j'ai celles de Erpion que je vois déjà tout le temps alors en ajoutant les autres, mon paysage ne ressemblera plus à rien.

Je m'insurge une nouvelle fois contre ce projet des 4 éoliennes sur Ragnies qui vient de se réouvrir.

Je me pose beaucoup de questions qui me semblent très nécessaires dont :

1. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de RIP pour ce nouveau projet pour l'implantation de ces 4 éoliennes, vu que le précédent a été refusé ?
2. Pourquoi ces éoliennes ont pris de la hauteur par rapport au précédent projet, ce qui rend obligatoire la réalisation d'une RIP au cours de laquelle les citoyens peuvent demander la réalisation d'une étude d'incidences environnementales sur les nuisances potentielles qu'ils pointent ? C'est peut-être pour mieux dissimuler les effets nocifs comme les pesticides avec les flux laminaires et nos jardins deviendront incultivables, comme je n'ai que des champs agricoles du Sud au Nord-Ouest, bonjour les pesticides.
3. Je vous fais remarquer que l'air que nous respirons aujourd'hui sera encore plus pollué car les palmes se détériorent et s'érodent continuellement et cela on ne nous le dit pas. Cet air sera toujours chargé de polyester et d'époxy, des éléments très légers et invisibles qui peuvent aller très loin et que nous respirerons continuellement et que faites-vous des asthmatiques comme moi, des insuffisances respiratoires, des insuffisances cardiaques, des cancers, etc... qui se multiplieront ? C'est à croire qu'on se fout de l'être humain.

4. Qu'en est-il des Pfas qui vont se cumuler dans la nappe aquifère avec les bétons et les ciments ? Le ciment étant constitué que de déchets dont des seringues d'hôpitaux, des PMC, et même de l'asbeste et avec le ruissellement nous allons retrouver tout ça dans la nappe aquifère., car le ciment va s'éroder aussi à la longue.
5. Les peupliers le long du ruisseau du Ry des Rys sont appelés à être abattus alors je les verrai encore mieux les 4 éoliennes de 250 mètres de haut avec lampes clingotantes et j'encaisserai encore plus de nuisances.
6. Qu'en est-il de la valeur immobilière de nos maisons ? Si le prix descend est-ce que le cadastre va suivre ?
7. Qu'en est-il des incidences de bruit et des effets stroboscopiques que je vais endurer ? A partir de 16h30 jusqu'au coucher du soleil, celui-ci aura toujours des palmes tournant devant lui et merci pour les agréables soirées d'été ensoleillées.
8. En dernier lieu, avez-vous pensé à sauvegarder notre belle Thudinie et encore plus Ragnies un des plus beaux villages de Wallonie ? Non, les promoteurs éoliens sont en train de l'enlaidir, de tuer son tourisme et ses richesses ?

Bonne lecture et merci de votre attention.

Bien à vous

Ernest Jacquet